

# Appui à la Direction Générale des douanes sur la mise-en-œuvre des Accords ZLECAf et COMESA

Conférence de sensibilisation sur l'accord ZLECAf de la Direction  
générale des douanes

Thème : **Accélération de la mise-en-œuvre de la ZLECAf : Quel est le rôle des  
douanes ?**

Siège de la Direction générale des douanes, 06.05.2023

09h – 14h



# Appui aux Accords Commerciaux avec l'Afrique

## Contexte

Sous l'impulsion de son secteur privé qui a pris conscience du potentiel économique qu'offre le continent africain, mais aussi de la nécessité pour la Tunisie de désormais diversifier ses partenariats commerciaux en explorant de nouveaux marchés, les autorités tunisiennes ont lancé divers projets d'intégration régionale, notamment, avec la signature et ratification du Traité du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et l'Accord de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Le champ d'application de la ZLECAf est vaste. L'accord réduira les droits de douane entre les pays membres et traitera d'autres aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. Si elle est pleinement mise en œuvre, la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles tout en diminuant la pauvreté, favorisant la création d'emploi et l'inclusion des Femmes et des jeunes.

Le projet « Appui aux Accords commerciaux avec l'Afrique » (AACA), initié sous le mandat du Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ en coopération avec le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations, soutient la mise en place des conditions cadres des Accords COMESA et ZLECAf, de renforcer les capacités des secteurs public et privé à utiliser mais aussi à tirer parti des Accords enfin de promouvoir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé.

La mission d'appui aux Autorités douanières tunisiennes s'inscrit dans ce cadre et vise à soutenir le renforcement de capacités des cadres et agents douaniers aux règles d'origine et classement tarifaire de l'Accord de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et du Traité du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).



## Contenu

La ZLECAf a pour ambition d'ouvrir l'accès à un marché de 1,2 milliard de personnes pour un PIB cumulé de plus de 2 500 milliards de dollars. Elle établit un marché unique pour les biens et services fabriqués en Afrique, élimine les droits de douane de 97 % des lignes tarifaires et s'attaque aux barrières non-tarifaires, notamment celles en relation avec les procédures douanières.

Pour la Tunisie, cette nouvelle donne vient modifier, à coup sûr, l'économie nationale et permet surtout d'augmenter les capacités des entreprises en termes d'exportation, de diversification, de transformation structurelle et de création d'emplois ; mais encore faut-il que ces dernières disposent des connaissances et outils nécessaires pour pouvoir adresser ce marché.



## Objectifs de l'évènement

- ✓ La mise en relief du rôle des institutions publics dans le développement des exportations vers l'Afrique
- ✓ La sensibilisation des cadres et agents des douanes sur les spécificités de l'accord ZLECAf et rôle dans la mise-en-œuvre de ce dernier
- ✓ Promouvoir les actions de renforcement de capacités de la DGD
- ✓ La valorisation des résultats réalisés avec l'accompagnement du projet AACA
- ✓ Favoriser synergie et l'échange entre les acteurs des secteurs public et privé
- ✓ Promouvoir la coopération portée par la GIZ-Tunisie, notamment sur la thématique de l'intégration régional et l'export



## Cible

1. Direction générale des douanes
2. Chambre de commerce et d'Industrie
3. Ministère des Finances
4. Ministère du Commerce et du Développement des Exportations
5. Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne en Tunisie
6. CEPEX, UTICA, Opérateurs économiques agréés

Durée : 09H00 - 13H30

Le 06 Mai 2023

Au Siège de la Direction générale des Douanes Centre Urbain Nord

Modérateur : Stefan Moser



HEURES	AGENDA	INTERVENANTS
09h00 – 09h30		Accueil et installation des participants
09h30 – 10h00	Mots de bienvenue	<p><b>Son Excellence Sihem BOUGHDIRI NEMSIA</b> - Ministre des finances</p> <p><b>Son Excellence Kalthoum BEN REJEB</b>, Ministre du commerce et du Développement des Exportations Représentant de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne en Tunisie ou de la GIZ</p> <p><b>Amal Mghirbi</b>- Cheffe d'équipe Appui aux Accords Commerciaux avec l'Afrique (GIZ)</p>
10h00 - 10h15	Projection vidéo ZLECAf Présentation du Projet Appui aux accords Commerciaux avec l'Afrique	<b>Amal Mghirbi</b> - Cheffe d'équipe Appui aux Accords Commerciaux avec l'Afrique (GIZ)
10h15 – 10h35	Pause-café	Tous les participants
10h35 - 10h50	Présentation l'accord ZLECAf (PPT)	<b>Fakhri Bouzaiane</b> – Sous-Directeur auprès de la Direction Générale de la Coopération Economique et Commerciale (DGCEC-MCDE)
10h50 - 11h05	Présentation des Règles d'origine ZLECAf leurs spécificités	<b>Mohamed Rabie Belhaj</b> - Direction origines DGD
11h05 - 11h45	Panel de discussion sur les Défis et obstacles tarifaires liés aux Règles d'origine et à la délivrance des certificats d'origine de l'accord ZLECAf  Questions – Réponses	<p><b>NAJET JAOUADI</b> – Directrice Générale des Douanes</p> <p><b>Lazher BENNOUR</b> - Directrice Générale de la Coopération Economique et Commerciale (DGCEC-MCDE)</p> <p><b>Mohamed Rabie Belhaj</b> - Direction origines DGD</p> <p><b>Fakhri Bouzaiane</b> – Sous-Directeur à la DGCEC</p>
11h45 – 12h20	Présentations des résultats de la collecte des besoins et du programme d'appui et échanges avec le public	<b>Stefan Moser</b> - Consultant international chef d'équipe
12h30 – 13h30	Cocktail Déjeunatoire	Tous les participants